



Problème avec l'assurance vie de notre père

Par Maxx

Bonjour. Il y a un an mes s?urs et moi-même avons été contacté par un organisme mandataire afin de retrouver les bénéficiaires de l'assurance vie de notre père décédé il y a 10 ans. Nous avons répondu à ce mandataire mais depuis aucune nouvelle. Le mandataire suite à plusieurs relances de notre part nous a répondu que l'établissement qui les a contacté ne souhaitait pas divulguer ses coordonnées. Nous ne savons pas comment procéder afin de régler cette histoire qui devient pesante pour notre famille. Merci d'avance pour votre aide si elle est possible. Cordialement

Par vivi2501

Comment débloquer une assurance-vie quand on ne connaît pas les contrats?

Dans l'optique où vous ne connaissez pas les contrats d'assurances-vie du défunt, il est évidemment impossible de demander à la banque de le dénouer. La première solution est de vérifier les relevés de compte de la personne décédée afin d'identifier les assurances-vie. A défaut, il est possible d'écrire à un organisme qui s'appelle l'AGIRA. L'AGIRA contactera tous les assureurs pour savoir si le défunt avait une assurance-vie dont vous êtes le bénéficiaire.

Ecrire à l'AGIRA ne coûte rien, il suffit d'envoyer un courrier. Il faut y indiquer l'état civil du défunt et le votre en joignant un certificat de décès. L'AGIRA a alors 15 jours pour contacter tous les établissements qui gèrent des assurances-vie en France. Si une assurance-vie dont vous êtes le bénéficiaire existe, vous serez au courant sous un mois maximum. L'envoi d'une lettre simple suffit à l'adresse suivante :

AGIRA ? Recherche de bénéficiaire au décès ? 1 rue Jules Lefebvre ? 75 431 PARIS 9